

# L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : POURQUOI INVESTIR ?

## Population

La terre comptera  
**9,3** milliards d'individus  
en **2050**<sup>(1)</sup>



## Densité dans les villes

**70%** de la population mondiale  
vivra en zone urbaine  
d'ici **2050**<sup>(2)</sup>



## Conditions climatiques

**800** millions à **3** milliards de  
personnes

pourraient souffrir de pénuries d'eau  
chroniques en raison de sécheresses  
en cas de réchauffement de 2 °C<sup>(3)</sup>

Les enjeux de demain  
... nécessitent de nouvelles solutions

## L'investissement responsable en est une !

Ca veut dire quoi ? L'investissement  
responsable est un type de placement qui vise  
à concilier recherche de performance  
économique et impact social et  
environnemental !

Comment ? En finançant les entreprises et les  
entités publiques qui contribuent à un  
développement plus durable.

## Les pouvoirs publics se mobilisent

La France s'est engagée à réduire ses émissions de  
gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et,  
avec la loi Énergie et Climat adoptée en 2019, à  
atteindre la neutralité carbone en 2050 en divisant  
les émissions par un facteur supérieur à six par  
rapport à 1990.

## L'économie change !

Il s'agit de réussir à concilier le progrès  
social et économique avec la sauvegarde  
de l'équilibre naturel de la planète, c'est  
l'enjeu majeur de ce début du XXIe siècle.

Source : [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)



## L'idée ?

Associer des critères financiers et des critères de  
nature sociale, environnementale et de gouvernance  
d'entreprise (ESG) !

Les placements responsables misent donc sur des  
sociétés œuvrant à un avenir meilleur (réduction des  
énergies fossiles, matériaux moins gourmands en  
énergie...)

## De nouvelles opportunités pour les entreprises !

Et ne pensez pas qu'il s'agit seulement d'une B.A  
(bonne action)... Car les critères ESG peuvent-être  
vecteurs de rentabilité. Les sociétés qui développent  
des solutions directes ou indirectes répondant aux  
enjeux de demain disposent d'avantages  
concurrentiels durables !

Et ça se développe !  
Alors pourquoi pas vous ?

## Investir dans l'investissement responsable pour vous, c'est :

- Cibler des investissements qui visent à résoudre des défis sociaux ou environnementaux
- Concilier recherche de performance et impact social et environnemental<sup>(4)</sup>
- Accompagner le financement des sociétés qui œuvrent pour les enjeux de demain

## La réglementation SFDR

### Sustainable Finance Disclosure Regulation

La finance durable est devenue une véritable tendance de fond tant pour les investisseurs institutionnels que privés. Pourtant, si en France l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) avait publié des recommandations en matière de communications aux investisseurs sur les approches ESG, la finance durable n'avait pas de cadre réglementaire européen propre.

Mais c'est maintenant chose faite avec la réglementation SFDR

## Vous avez dit SFDR ?

### ... un cadre réglementaire pour la finance durable

(1) [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

(2) ONU.

(3) ONU-Eau 2019.

(4) En contrepartie d'un risque de perte en capital.

## Communication à caractère publicitaire.

**BPCE** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042

**VEGA Investment Solutions** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367\_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris